

ÉDUCATION ET HANDICAP

Folschviller : pas de transport, pas d'école

Amine 6 ans, scolarisé à l'IME de Creutzwald n'a pas effectué sa rentrée. L'enfant est domicilié depuis cet été à Folschviller et il n'existe pas de ligne entre son domicile et l'institut. Son cas est pris au sérieux par l'Afaei.



Amine, 6 ans (ici avec sa maman Naïma) a fait de gros progrès depuis qu'il est scolarisé en IME. Photo Thierry SANCHIS

Amine, 6 ans, est déscolarisé depuis la fin des grandes vacances. Il n'a pu effectuer sa rentrée à l'IME de Creutzwald faute de ramassage scolaire. La raison : ses parents qui vivaient à Hombourg-Haut ont emménagé dans une maison à Folschviller, et ce secteur se trouve hors zone de compétence de l'institut. « Malgré toutes les démarches effectuées auprès des administrations, on me répond qu'aucune ligne n'existe entre notre domicile et son école à Creutzwald », explique Naïma la maman. « Et malheureusement, nous n'avons pas les moyens financiers pour payer un taxi. »

Alors Amine est contraint de rester à la maison. « Je culpabilise, car depuis un mois, j'ai l'impression que mon enfant prend la place qu'un autre pourrait occuper. Avec un service de transport, tout pourrait rentrer dans l'ordre. »

À la maison, malgré toute l'attention portée par ses parents, le gamin se referme petit à petit sur lui-même. « À l'IME, il côtoie des enfants et surtout, grâce aux éducateurs, il a fait d'énormes progrès. Il sait se faire comprendre, ne fuit plus les autres du regard et communique désormais avec des images. »

Naïma ne peut se résoudre à voir son fils régresser, jour après jour. Alors, elle se bat, pour espérer trouver une solution. « J'ai conscience que je ne suis pas la seule dans ce cas. Nous avons voulu l'inscrire à l'IME du Wenheck à Valmont. Mais, cela n'a pas été possible, car l'établissement est complet. »

50 enfants en liste d'attente

Un état de fait confirmé par Béatrice Schroter-Krause, présidente de l'Afaei de Rosselle, l'association qui gère entre autres les IME du secteur. « L'IME du Wenheck a une capacité d'accueil de 120 enfants maximum. Actuellement, ils sont 123. Le cas de cette dame n'est pas unique. Nous avons une cinquantaine d'enfants sur nos listes d'attente. Et nous mettons tout en œuvre pour qu'ils bénéficient tous d'une place en structure spécialisée. Aucun enfant ne doit être déscolarisé. Nous allons nous occuper de la situation du petit Amine. » Béatrice Schroter-Krause doit, dans les plus brefs délais, réunir autour d'une table l'ensemble des partenaires, à savoir : la Maison départementale pour le handicap et l'Agence régionale de santé. L'objectif est de débloquer des crédits afin que le fils de Naïma puisse retourner à l'école. Deux possibilités : soit une enveloppe exceptionnelle pour prendre en charge le transport, soit une place à l'IME du Wenheck, avec là aussi, un budget supplémentaire pour créer un poste supplémentaire d'éducateur indispensable pour que les enfants puissent travailler dans de bonnes conditions.

Romuald PONZONI romuald.ponzoni@republicain-lorrain.fr